



A RETENIR

Flavescence dorée : 2^{ème} traitement obligatoire

Mildiou : Nouvelles contaminations mais risque en baisse

Oïdium : Evolution des symptômes – **période à risque**

Tordeuses de la grappe : Eclotions de 2^{ème} génération imminentes

Cicadelle verte : Début des symptômes

• STADES PHENOLOGIQUES

Les cépages Niellucciu et Biancu gentile commencent à atteindre le stade petit pois.

La majorité des autres cépages vont du stade fin de floraison pour les plus tardifs, au stade nouaison.

Le retard par rapport à 2020 est toujours d'environ dix jours.

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Cicadelle verte

Autres

Prévision météo

Liens utiles



Stade J : Nouaison



Stade k : Petit pois

MALADIE DUE A UN ORGANISME NUISIBLE REGLEMENTE

• FLAVESCENCE DOREE

Scaphoïdeus titanus est la cicadelle vectrice de la jaunisse de la vigne (Flavescence dorée). Elle est inféodée à la vigne et hiverne sous forme d'œufs dans les écorces. L'agent pathogène de cette maladie est un phytoplasme. Il est dans un premier temps ingéré par la cicadelle lorsqu'elle se nourrit sur une plante contaminée : l'insecte devient alors infectieux. Dans un deuxième temps, elle transmet et contamine chacun des ceps qu'elle pique. Les symptômes seront exprimés sur une partie ou sur la totalité du cep (enroulement et coloration des feuilles en rouge ou jaune selon les cépages, dessèchement des grappes et mauvais ou non aoûtement des bois).

Un périmètre de lutte obligatoire (PLO) contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute-Corse et la Corse du Sud.

Arrêté préfectoral : cliquer sur [ce lien](#).

Aménagement de la lutte (dates de traitements obligatoires, communes en PLO) : [voir le communiqué de la FREDON Corse](#).

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 -Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva

Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine

Comte Peraldi, Clos

Capitolo, CANICO, CAP

Directeur de publication :

Jean François Sammarcelli,

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Maison de l'Agriculture

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

• MILDIU

Observation : De nouveaux symptômes sont signalés, notamment sur la côte orientale et Figari. Ils concernent les cépages Grenache, Muscat pg, Niellucciu et Vermentinu. Ces symptômes sont issus des contaminations provoquées par les pluies des 23 et 24 mai. En Balagne, pas de nouvelles contaminations mais les taches restent sporulantes. Les foyers présents sur Ajaccio ont séché.

Hormis sur les parcelles présentant des défauts de protection, les fréquences et intensités d'attaque sont faibles.



« Tache d'huile » face supérieure



Sporulation face inférieure



Forme « en croix »

Evaluation du risque :

Des pluies éparses et peu abondantes ont eu lieu entre le 4 et le 8 juin. Elles ont pu entraîner quelques nouvelles contaminations dont les symptômes devraient apparaître dans les jours à venir.

Selon la modélisation, l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) diminue en tous secteurs. La pression est désormais faible, excepté en Balagne et à Patrimonio.



Gestion du risque :

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

• OÏDIUM

Biologie : voir BSV antérieurs.

Observations : Les symptômes augmentent significativement dans le vignoble.

- En Balagne, le Grenache est particulièrement atteint sur feuilles comme sur grappes. Les symptômes sont également fréquents sur Niellucciu, Vermentinu, et Sciaccarellu, avec une intensité d'attaque plus faible sur grappes.
- Dans le sud, de nouvelles contaminations sont présentes, avec plus ou moins d'ampleur, sur le Niellucciu (Bonifacio) ainsi que sur le Sciaccarellu (Ajaccio).

Sur la côte orientale, les fréquences et intensités d'attaque sont moyennes à faibles, sur Niellucciu et Vermentinu.

Evaluation du risque : Nous sommes au cœur de la période de sensibilité, sur tous cépages et tous secteurs. Le risque est fort, et étroitement lié à l'historique de la parcelle.



Gestion du risque : Bien soigner l'ébourgeonnage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.



Symptômes d'oidium face supérieure et inférieure



Oïdium sur grappe

• VERS DE LA GRAPPE

Observations : Nous sommes entre la 1^{ère} et la 2^{nde} génération. Les glomérules et larves âgées de 1^{ère} génération sont visibles sur un nombre croissant de parcelles, mais les populations sont faibles dans la plupart des cas.

A l'heure actuelle, un nombre insignifiant de papillons a été relevé dans les pièges.

Rappel important : *les niveaux d'attaque ne sont pas corrélés au nombre de captures.*

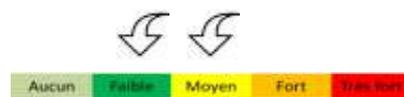
Évaluation du risque : le niveau de population de la première génération peut être évalué par :

- Le comptage de glomérules
- Le test de la saumure (comptage larvaire) :
 - Prélever une grappe par cep (sur 25 ceps environ) de manière aléatoire
 - Dissoudre 100 g/L de sel dans 10 à 15 litres d'eau
 - Immerger totalement l'ensemble des grappes prélevées
 - Agiter régulièrement afin de favoriser la remontée des larves à la surface
 - Au bout de 20 minutes, débiter le dénombrement
 - Répéter l'opération durant une heure minimum

Il peut être pertinent de procéder à un comptage des pontes de G2 pour compléter la prise de décision.

D'après la modélisation, les pontes de 2^{nde} génération ont débuté entre le 10 et le 15 juin. On devrait assister aux premières éclosions à partir de ce week-end pour les secteurs précoces, et milieu de semaine prochaine pour les plus tardifs.

Le risque est faible dans la majorité des cas, moyen pour les parcelles historiquement sensibles.



Gestion du risque : La **confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

• CICADELLES VERTES

Observations : Les niveaux de populations larvaires sont hétérogènes, encore peu abondantes en règle générale, mais en augmentation.

Néanmoins, sur la côte orientale, les premiers symptômes apparaissent sur des parcelles de Vermentinu et Bianco gentile.

Évaluation du risque : Moyen en général, fort localement.

• **AUTRES**

- Cochenille farineuse : quelques foyers en plaine orientale, en Balagne et en Corse du Sud.
- Pyrale des agrumes : rares larves observées sur Niellucciu et Grenache en Balagne.
- Maladies du bois : début des symptômes.
- Black rot : premiers cas, attaques anecdotiques.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 19 juin	Dimanche 20 juin	Lundi 21 juin	Mardi 22 juin	Mercredi 23 juin	Jeudi 24 juin	Vendredi 25 juin	Samedi 26 juin
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Quelques passages nuageux voilant le ciel ; vent de Sud-Est modéré samedi, d'Ouest assez fort dimanche		Temps ensoleillé ; vent d'Ouest à Sud-Ouest modéré sur la côte occidentale			Temps sec et ensoleillé		Temps changeant pouvant donner de faibles précipitations

Pour la période du mardi 22 juin au vendredi 25 juin, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [Consulter la note nationale](#)

PRODUITS DE BIOCONTROLE : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour. [Consulter la Liste](#)

RESISTANCE VIGNE : Note technique nationale relative aux résistances de la vigne : [Note technique 2021](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.